

## CONCOURS REGIONAL COULEUR PAPIER



**INSCRIPTIONS EN LIGNE :** Pour vous inscrire, suivre la procédure du règlement commun .

Pour les participants 'OPEN' , ou non encore en possession de la carte fédérale, il est **INDISPENSABLE** de leur donner un numéro fictif d'auteur : Utiliser les numéros suivants : 0901, 0902, 0903, et ainsi de suite. **(obligatoirement 4 chiffres).**

### MODALITES DE PARTICIPATION :

Date limite d'inscription des photos : **25 Février 2017 à minuit (au plus tard).**  
**Réception des photos 5 jours après maxi**

**Après la date limite d'inscription , il ne sera plus possible de rentrer des photos , donc plus possible de participer.**

### IMPRESSION DES ETIQUETTES CODE BARRES :

Les étiquettes code à barres doivent être imprimées sur du papier auto collant (8 étiquettes 105x70 par feuille Choisissez la **meilleure qualité d'impression** (Impératif).  
Collez les étiquettes en haut à gauche de votre image dans le sens de lecture)

### SUPPORT DES PHOTOS :

Rappel : Photos montées sur un support rigide 30 x 40 cm épaisseur 2 mm maxi , format de la photo libre à l'intérieur de cette dimension .  
Collez les étiquettes en haut à gauche de votre image dans le sens de lecture).

### ENVOI DES PHOTOS :

DATE LIMITE INSCRIPTIONS	DATE LIMITE ENVOI	ADRESSE D'ENVOI
<b>25 Février 2017</b>	<b>03 Mars 2017</b>	<b>Paul Douat 53 Rue de Pujeau 33380 MIOS</b>

**Les envois par Club ne peuvent être fractionnés.** Ils doivent être accompagnés d'une copie du bordereau Club (.csv) Ils ne pourront être remis sur les lieux du jugement.

**JUGEMENT :**                      **Date :**                      **11 Mars 2017**  
   **Lieu :**                      **Mimizan**

### SELECTION POUR LE NATIONAL 2 2017 :

Les photos non retenues seront récupérées à l'issue du concours.  
Le nombre de photos participant au Concours National 2 a été fixé à X photos minimum (Quantité fixée en Février 2017 par le Commissaire Fédéral ).

Le commissaire régional  
Paul Douat